



AXE TGV SUD-EST AGENTS DE CONDUITE

GROUPE DE TRAVAIL BRUIT CABINE

L'UNSA DEMANDE LA REMISE EN ÉTAT DE NOS CABINES !

Au mois d'octobre 2022, sur l'Axe TGV Sud-Est, l'UNSA avait déposé un droit d'alerte concernant l'exposition au bruit subie par un collègue lors de la conduite d'un TGV, lui provoquant une perte partielle temporaire de l'audition et un arrêt de travail de 11 jours.



CET INCIDENT ÉTAIT LA GOUTTE DE TROP ! DEPUIS DES ANNÉES, L'UNSA N'A DE CESSE D'ALERER TOUTES LES INSTANCES SUR CE PROBLÈME, MAIS RIEN NE BOUGE !



UNSA-FERROVIAIRE



À la suite de l'enquête immédiate, l'UNSA a obtenu l'interdiction de conduite de la rame incriminée en attendant des travaux de remise en état. La délégation UNSA a également obtenu la mise en place d'un groupe de travail (GT) au sein de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT). Les agents de conduite (ADC) subissent encore au quotidien des irritants sonores, notamment aux alentours

de 80 décibels, se révélant nocifs pour la santé.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR PROTÉGER LES ADC !

L'UNSA-Ferroviaire a exigé qu'une étude soit réalisée auprès de la Direction de la traction sur la mise en place de réducteurs de bruit adaptés à la conduite des trains en attendant la rénovation complète de toute la flotte.

POUR L'UNSA, IL S'AGIT BIEN D'UN PALLIATIF ET NON D'UN REMÈDE MIRACLE ! LES TECHNICENTRES DOIVENT S'ATTELER À LA TÂCHE ET PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR Y REMÉDIER.

GRÂCE AU DROIT D'ALERTE UNSA DIVERSES ACTIONS SONT EN COURS D'ÉLABORATION AU SEIN DU GT BRUIT CABINE SUR L'AXE TGV SUD-EST

#1

CRÉATION D'UNE DÉPÊCHE BRUIT NOCIF

Comment ? Par l'annotation du carnet de bord et signalement au COS. Le COS passe alors une dépêche au TSEE. C'est le canal le plus rapide et le plus sûr pour une prise en compte de cette problématique. La notion de bruit nocif pouvant être subjective, il a été convenu de travailler sur un questionnement succinct, mais complet, à disposition des GM, leur permettant d'évaluer ce point et de formaliser la nécessité de la dépêche.

L'UNSA DEMANDE L'ACCOMPAGNEMENT EN LIGNE AVEC LE PERSONNEL DES TECHNICENTRES ET PAS SEULEMENT DES ESSAIS EN STATIQUE.

#2

DIVERS ÉCHANGES AVEC LE TECHNICENTRE ET LE COS LORS DES RENCONTRES TERRAIN

Ces échanges permettent de bien identifier les attentes des agents de conduite, la transmission des signalements et de mieux comprendre les problématiques que peuvent rencontrer les ateliers.



#3

ORGANISATION D'ÉCHANGES AVEC LE MÉDECIN DU TRAVAIL, LE PRÉVENTEUR ET LES MEMBRES DE LA CSSCT

L'objectif porté par l'UNSA est la nécessité de travailler en parallèle sur une mesure de protection individuelle dans un délai rapide. Il a été convenu de valider très prochainement le principe d'utilisation de protection auditive et dans l'idéal de choisir un type de protection qui sera fourni par l'entreprise. Une phase de test pourra alors être envisagée avec un panel d'agents de conduite.

LA DIRECTION DE LA TRACTION DOIT PRENDRE DES DISPOSITIONS CLAIRES RAPIDEMENT POUR ASSURER LA PROTECTION DES AGENTS DE CONDUITE !



UNSA-FERROVIAIRE